

comme vous pouvez en juger vous-même, en référant aux réponses annexées à cette lettre, et vous n'auriez pas écrit des articles, qu'en catholique et en homme d'honneur, vous devez regretter maintenant.

(Signé,) V. ROUSSELOT, Ptre,
Prés. des Comm. d'Ecoles Catholiques de Montréal.

1^o *Editorial* du 12 Novembre 1879 :

“ Le Gouvernement Provincial nomme sept commissaires et le Conseil de Ville en nomme deux, de sorte qu'aucun d'eux n'est nommé par le peuple qui paie les taxes.”

La commission ne compte que six membres, deux membres du clergé et quatre laïques. Trois seulement sont nommés par le Gouvernement local, et les trois autres sont élus par les représentants du peuple dans le Conseil de Ville.

2^o *Editorial* de la même date :

“ Quant à la première, (l'Académie Commerciale de la rue Ste-Catherine), nous ne pouvons pas fixer le montant exact, mais nous pouvons dire qu'elle a coûté la somme princière d'un demi-million de dollars.”

Les neuf grandes maisons d'école construites par les Commissaires coûtent en tout \$318,000. Le coût de l'Académie du Plateau, inclus dans cette somme, est de \$84,279, y compris la résidence du Principal.

3^o *Editorial* du 19 Novembre 1879 :

“ Et encore, après d'actives recherches, nous ne pouvons obtenir que trois rapports annuels fournis au Conseil de Ville, par les Commissaires, pendant leur règne de dix années.”

Conformément à la loi, les rapports annuels depuis 1871 ont été publiés régulièrement chaque année dans les journaux français et dans les journaux anglais de cette cité. Ce rapport de toutes les recettes et dépenses de la Commission a été régulièrement envoyé tous les douze mois au Ministre de l'Instruction Publique, pour être publié dans le *Journal de l'Instruction Publique*. Quoique n'y étant pas obligée, la Commission a transmis ces rapports au Conseil de Ville.

4^o *Editorial* du 29 Novembre 1879 :

“ Une école sur la rue Roy, d'un prix énorme, une école tout-à-fait inutile, et qui n'est fréquentée en grande partie que par les enfants du Village St. Jean-Baptiste.”

Il y a dans l'école de la rue Roy, tel qu'il appert par les derniers rapports, 315 élèves, dont 13 seulement résident en dehors des limites de la cité, et ces derniers paient double prix.